



NEWSLETTER

FÉVRIER 2015



Chers Commerçants, Cher(e)s Collègues, Cher(e)s Ami(e)s,

Nous sommes heureux de reprendre contact avec vous en ce début 2015.

A tous ceux que nous n'avons pas eu le plaisir de rencontrer à notre soirée du 21 janvier, le comité de l'UCAC présente ses meilleurs vœux pour cette année nouvelle.

Notre soirée a rencontré un vif succès et nous a permis d'entendre les interventions du Bourgmestre et d'un des fondateurs de notre association, Monsieur Dumont.

Monsieur le Bourgmestre, Monsieur l'Échevin, Mesdames, Messieurs, Répondant à votre invitation, j'ai le plaisir de me retrouver parmi vous pour une rencontre fraternelle et festive. Président de l'Ucac de 1983 à 1988, je peux vous dire que la fonction est un sacerdoce qui prend beaucoup de temps d'autant que les commerçants sont par nature indépendants et souvent convaincus de pouvoir réussir seul dans leur vie.... L'absence d'outil régulateur et contraignant a précipité la dégradation du commerce du centre-ville et favorisé le développement pléthorique des centres commerciaux périphériques dont l'offre commerciale dépasse aujourd'hui le pouvoir d'achat de la population. Mais la relève est arrivée. Charleroi Ville nouvelle se dessine à l'horizon 2017-2020. Chers confrères un avenir prometteur est à votre porte.

André Dumont
Past-président Ucac.

qu'une association doit avoir pour et

par ses affiliés.

Cette initiative sera renouvelée.

Cette année encore nous nous engageons à vous envoyer régulièrement une newsletter pour établir une communication enrichissante et constructive, conscients que ces deux prochaines années apporteront encore leur lot de difficultés pour les commerces du centre-ville.

L'UCAC met également à votre service un nouveau site internet. (Voir les modalités ci-jointes).

Nos actions ne pourront être réalisées et menées à bien sans votre soutien financier par le biais d'une cotisation (Voir les modalités ci-jointes) et aussi par votre engagement personnel. La cotisation de 50 ou 100 € ainsi que la participation aux réunions et activités que nous organiserons durant toute l'année seront les preuves de votre soutien à l'Union des Commerçants et Artisans de Charleroi.

Nos actions.

Plusieurs courriers ont été envoyés à nos autorités pour rétablir l'éclairage du Passage de la Bourse. Cette intervention a permis de revenir à une situation plus respectueuse de l'activité commerciale de cet espace.

Un autre courrier a été envoyé à la Ville concernant un problème récurrent de propreté, rue de Dampremy. On nous a promis un suivi.

L'échevine des Fêtes et du Tourisme, Julie Patte et l'échevin du Commerce, Philippe Van Cauwenberghe, ont réuni des membres de l'UCAC, de l'AS-BLCV et quelques commerçants pour nous communiquer le calendrier des

festivités 2015. (voir ci-après).

Ces festivités ne pourront être une réussite sans la participation active des commerçants.

Les évènements et actions prochaines.

Le mardi 24 février, le comité réunira les membres effectifs (2014 et 2015) pour préparer l'Assemblée générale et les élections du comité exécutif qui auront lieu en juin 2015.

Une convocation leur sera adressée prochainement.

Un concours de vitrine sera organisé prochainement : il s'étendra sur toute l'année 2015 et reprendra ainsi plusieurs thèmes. Les modalités vous seront transmises prochainement.

Dans le cadre du Schema de Développement Commercial de Charleroi, l'AMCV, par son bureau d'études Augeo, réalise une enquête sur les commerces de Charleroi.

L'objectif est de connaître le comportement d'achat des habitants de notre région. Cela permettra de mettre en place une stratégie de développement et de soutien aux commerces carolos et ainsi d'améliorer la satisfaction des clients vis-à-vis des commerces de Charleroi.

Nous vous demandons de prendre le temps (entre 5 et 10 minutes maximum) de répondre à ce questionnaire et de le diffuser auprès de votre clientèle!

<http://goo.gl/forms/9Bbla85S1u>



La Ville vient de diffuser son programme des Festivités 2015.

CHARLEROI BIG FIVE ! LA FÊTE COMME MOTEUR !

L'aspect évènementiel est un pilier essentiel pour le redressement de la ville, au même titre que la rénovation urbaine.

Pour ramener davantage de citoyens dans le centre-ville et lui rendre son caractère festif, la Ville a décidé de concentrer ses efforts autour de 5 grands événements qui rythmeront l'année : le Carnaval, le Week-end de la Brocante des quais, les Quartiers d'été, les fêtes de Wallonie et le Village de Noël.

1. Le CARNAVAL.

Dès 2015 Les Gilles, visibles plus longtemps en rue, seront réunis en soumonces générales le samedi 14 février. Le cortège sera constitué d'une majorité de groupes de Charleroi : associatif, institutions, écoles de danse, maisons de jeunes... En termes d'occupation d'espace, le défilé ainsi que le brûlage du bonhomme hiver se feront sur la place du Manège.

La fête se prolongera après le feu d'artifice grâce à un partenariat avec les cafetiers de la place Manège.

Processus en cours pour 2016 :

La participation avec le secteur HORECA sera intensifiée. Le Centre Culturel l'Eden et ses partenaires seront associés. Ils participeront au cortège en organisant durant les mois d'hiver, des ateliers de cirque, de danse et de création de costumes avec l'exigence de qualité qui caractérise son désormais fameux « Bal blanc ». La présence des habitants de Charleroi dans le cortège et des Gilles sera aussi augmentée. Un appel a été lancé aux sociétés qui animent plusieurs quartiers, hors du centre historique. Le

nombre de chars est également augmenté, notamment par un partenariat avec nos écoles. Ce partenariat mettra en exergue l'excellence de notre enseignement technique et permettra aux élèves de travailler sur des projets ambitieux, concrets et utiles.

Quand ? À partir du 17 février.

Où ? Places du Manège et Charles II, avenue de Waterloo, rue Neuve, rue de la Régence, rue de France, boulevard Bertrand.

Quoi ? Rondeau, défilé, feu d'artifice, cortège et « after ».

Nous souhaitons que les commerçants qui ne sont pas situés sur le parcours du Carnaval

ouvrent leur magasin le plus longtemps possible ou qu'ils laissent leur(s) vitrine(s) éclairée(s)

pour que le reste de la ville ne soit pas une « ville morte ».

L'Inno ouvre ses portes toute la journée.

2. La Brocante des quais, les fêtes de la musique, les 10 Miles, les saveurs de chez vous: les 20 et 21 juin.

3. Les quartiers d'été en juillet et août.

4. Les Fêtes de Wallonie du 11 au 13 septembre.

5. Le Village de Noël du 4 au 27 décembre (à confirmer).

(Les programmes complets vous seront communiqués dans les news ultérieures.)

CALENDRIER DU CHANTIER Rive Gauche :

Raphaël Pollet nous a communiqué le calendrier suivant :

• Février mars 2015: dernières démolitions (notamment les colonnades dont la démolition commence-

ra la semaine du 9/2

• De maintenant au mois de juin 2015: finalisation du voile périphérique des pieux sécants et des terrassements (fin juin l'ensemble de la zone du projet devrait se présenter sous la forme d'un grand trou de +/-12 mètres de profondeur);

• De juillet à décembre 2015: construction des sous sols (2 niveaux de parkings et 1er niveau de sous-sol en commerces). En décembre le grand trou de 12 mètres devrait globalement avoir été comblé par les constructions des 3 niveaux sous-terrains);

• De janvier à juillet 2015: construction des niveaux hors sols (rez + 2 à rez + 5 à certains endroits);

• De juillet à octobre 2015: finalisation des finitions intérieures;

• Ouverture prévue fin octobre ou début novembre 2016.

LES PARKINGS.

L'opération "Tickets à prix réduit" menée par la RCA peut encore être prolongée.

Les commerçants qui désirent bénéficier d'achats de tickets à prix réduit pour leur clientèle doivent contacter la RCA, service Parking (071/200.920) avant le 28 février.

Le comité de l'UCAC

rue du Collège, 9, 6000 Charleroi,
info@ucac.be
www.ucac.be

